ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

CHAPITRE II
THÉODORE DECK

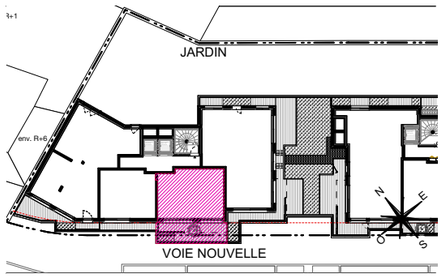

HALL A

APPARTEMENT DE 4 PIECES DUPLEX

n° A52 au 5ème étage

ENTRÉE	7,38 m²
SÉJOUR / CUISINE	28,81 m²
CHAMBRE 1	11,26 m²
CHAMBRE 2 (SÉJOUR)	11,11 m²
CHAMBRE 3	11,75 m²
SALLE D'EAU 1	4,42 m²
SALLE D'EAU 2	7,38 m²
WC	2,16 m²
RANGEMENT	2,41 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	86,68 m²
TERRASSE 1	15,31 m²
TERRASSE 2	29,52 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	131,51 m²

N° A52

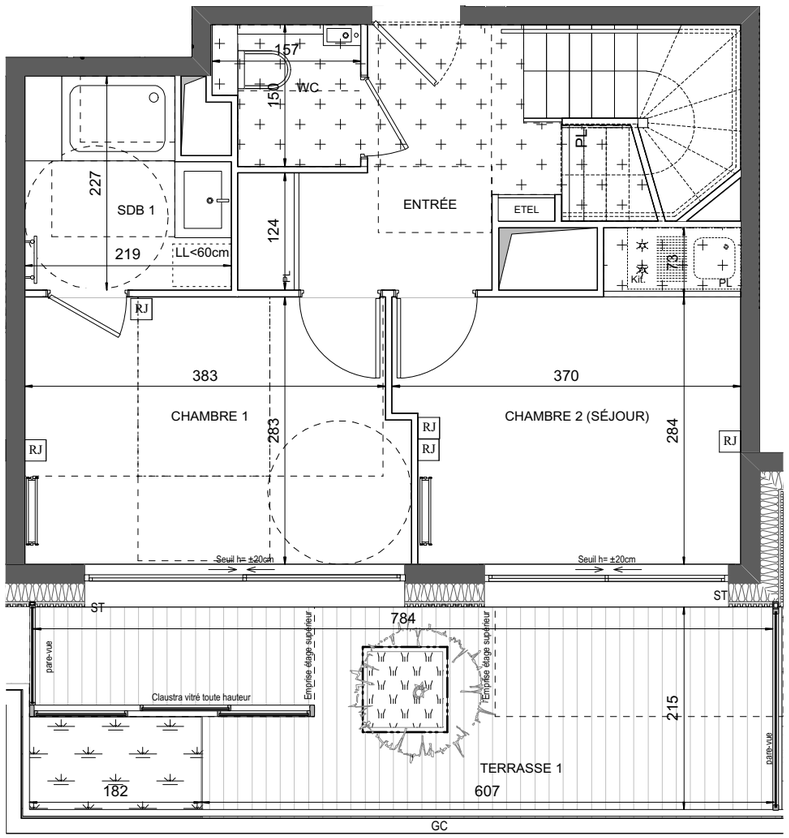

NIVEAU BAS

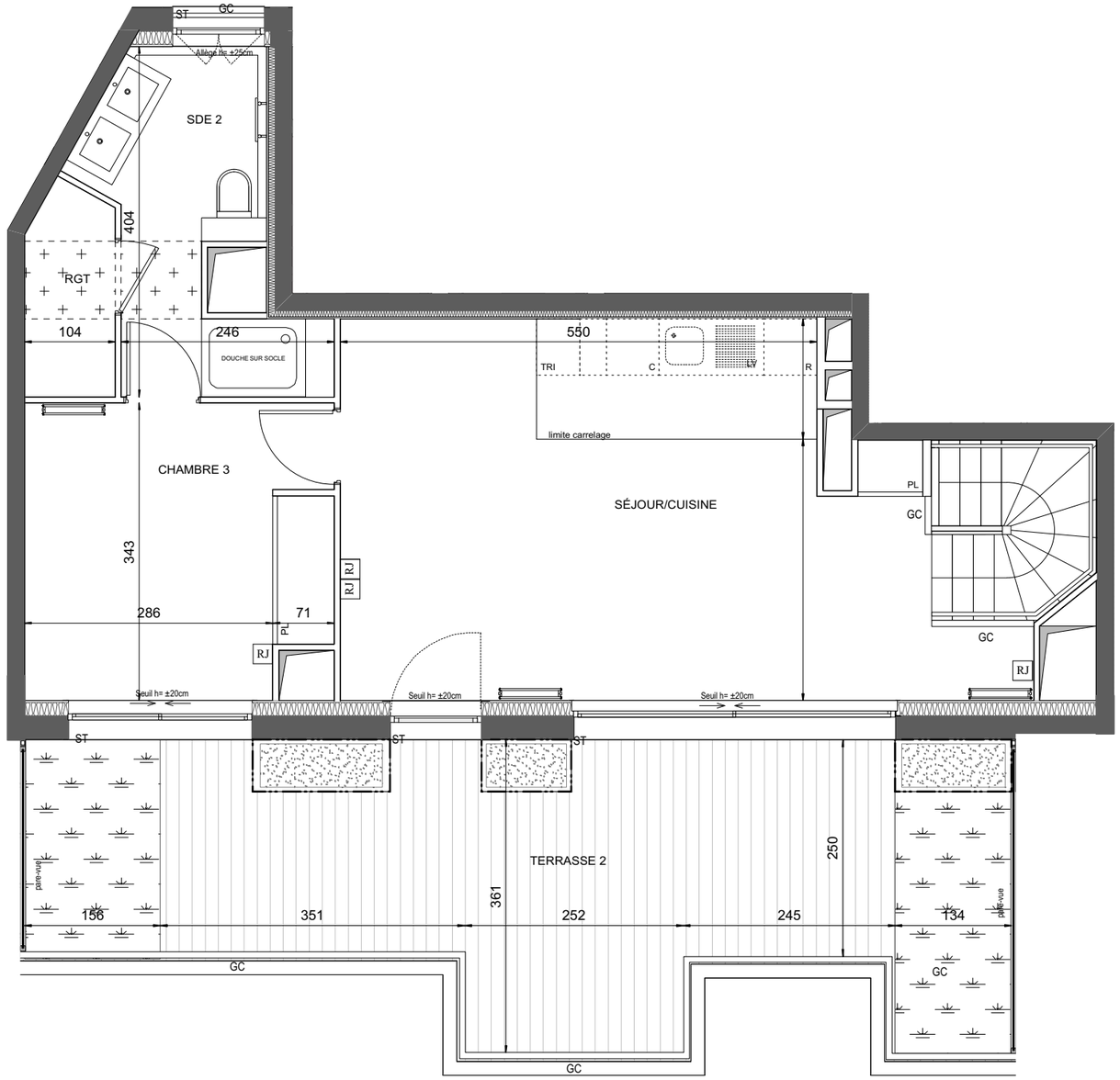

NIVEAU HAUT

LEGENDE 1/3

RJ	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
ST	Stores Extérieurs	R	Réfrigerateur
VR	Volets roulants	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	LL	Lave Linge
	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri sélectif
PL	Placard		Retombée de poutre
	Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
	Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		
	Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice 0 — OCTOBRE 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

EMERIGE — ICADE — Hamonic+Masson & Associés

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

N° A52

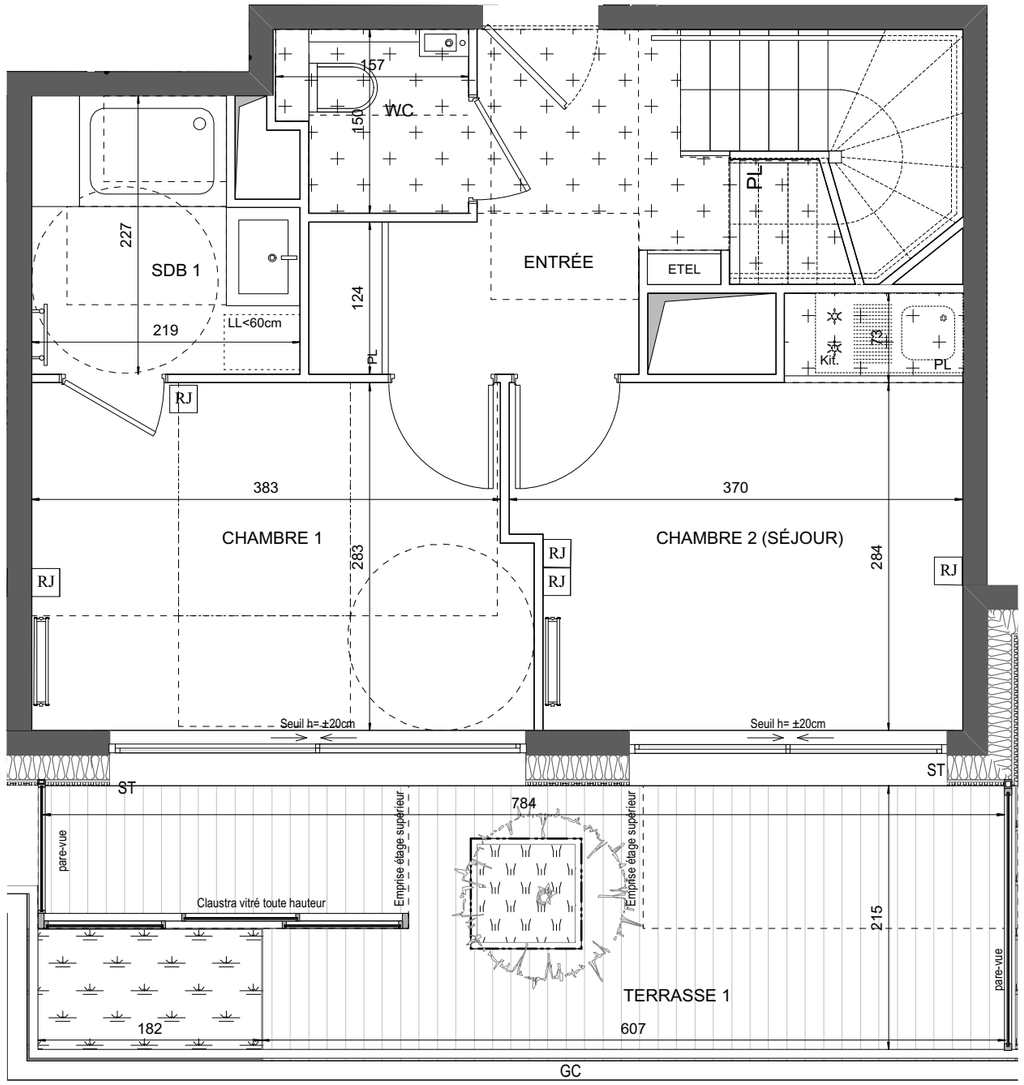

NIVEAU BAS

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

CHAPITRE II

THÉODORE DECK

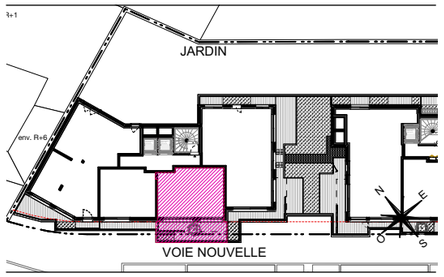

HALL A

APPARTEMENT DE 4 PIECES DUPLEX

n° A52 au 5ème étage

LEGENDE 2/3

RJ	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
ST	Stores Extérieurs	R	Réfrigerateur
VR	Volets roulants	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	LL	Lave Linge
	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri sélectif
PL	Placard		Retombée de poutre
	Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
	Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		
	Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice 0 — OCTOBRE 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

EMERIGE — ICADE — Hamonic+Masson & Associés

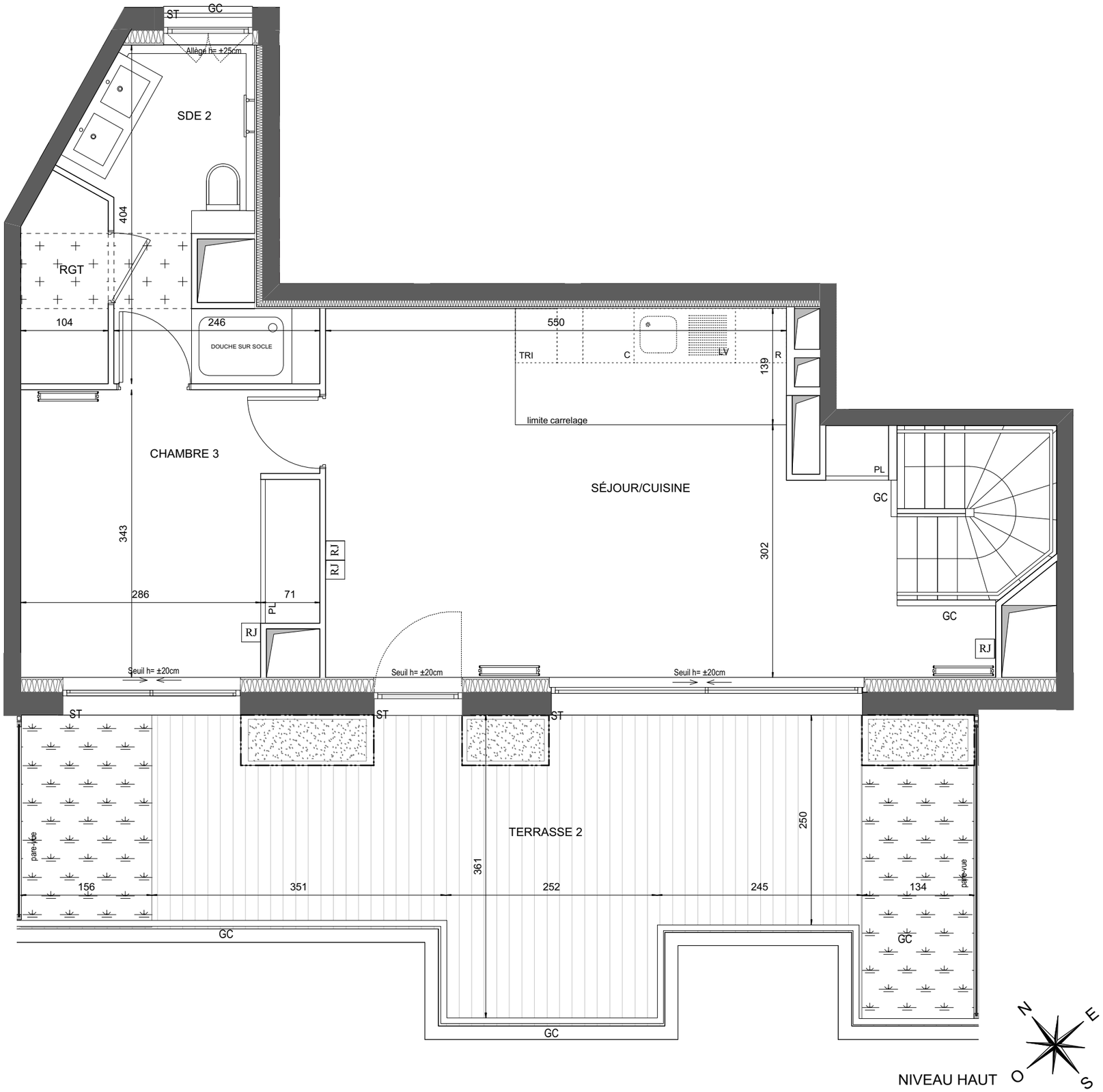

NIVEAU HAUT

ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

CHAPITRE II
THÉODORE DECK

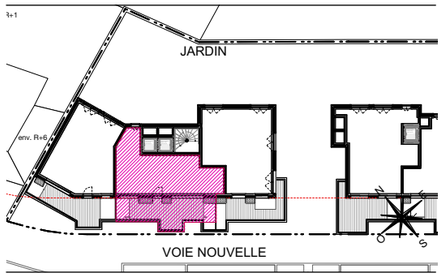

HALL A

APPARTEMENT DE 4 PIECES DUPLEX

n° A52 au 5ème étage

LEGENDE 3/3

RJ	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
ST	Stores Extérieurs	R	Réfrigerateur
VR	Volets roulants	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	LL	Lave Linge
	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri sélectif
PL	Placard		Retombée de poutre
	Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
	Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		
	Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice 0 — OCTOBRE 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

EMERIGE — ICADE — Hamonic+Masson & Associés

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.